





1 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit:	Mineral Spirit
Numero d'article:	40-8140-xxx
Numéro d'enregistrement:	non déterminé
Utilisation:	Voir l'information de produit
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE
Téléphone:	0800.89.73.71
Téléfax:	0800.88.05.27
Site internet:	www.buehler.fr
E-mail:	info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Simonavicius@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10 et les phrases de dangers-R.
Dangers pour la santé:	Voir phrases de dangers-R. En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.
Dangers pour l'environnement:	Voir phrases de dangers-R.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Nocif </div> <div style="text-align: center;">  Dangereux pour l'environnement </div> </div>
Phrases-R:	R 10: Inflammable. R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3 Composition / Informations sur les composants

100%	Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)
N-Xn, R10-51/53-65-66 CAS: 64742-88-7, EINECS/ELINCS: 265-191-7, EU-INDEX: 649-405-00-X, ECBnr:	

Commentaire relatif aux composants:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Assurer un traitement médical. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié: Dioxyde de carbone.
Mousse.
Produits extincteurs en poudre.
Eau pulvérisée.

Agent d'extinction non approprié:
Jet d'eau.

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:
Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:
Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:
Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Sol très glissant suite au déversement du produit.
Veiller à assurer une aération suffisante.

Mesures de protection de l'environnement:
Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédé de nettoyage: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:
Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Indications concernant les stockages en commun:
Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage:
Conserver les récipients hermétiquement fermés.
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.



8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition:

100%	Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole), 500mg/m ³ *, Remarques générales: TMP 84, FT 94,96,106,140
------	---

* VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains: Nitrile, >480 min (EN 374).

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: Vêtement de protection léger en matière plastique.

Mesures générales de protection: Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat: liquide

Couleur: limpide

Odeur: caractéristique

Valeur du pH: non applicable

Valeur du pH [1%]: non applicable

Point d'ébullition [°C]: 157

Point d'éclair [°C]: 40

Température d'inflammation [°C]: non déterminé

Limite inférieure d'explosion: 0,7 Vol. %

Limite supérieure d'explosion: 5,0 Vol. %

Propriétés comburantes: non

Pression de vapeur [kPa]: 0,26 (20°C)

Densité [g/ml]: 0,784

Densité à [°C]: 20

Densité de versement [kg/m³]: non applicable

Solubilité dans l'eau: pratiquement insoluble

Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:
non déterminé

Viscosité: <7mm²/s 40°C

Densité relative de vapeur par rapport à l'air:
>1

Vitesse d'évaporation: <1

Point de fusion [°C]: non déterminé

Auto-inflammation [°C]: non applicable

Temp. de décomposition [°C]: non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses: Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.
Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.
Réagit au contact avec agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.



11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	LD50: > 2000 mg/kgRat
Toxicité dermale aiguë:	LD50: 3000 mg/kgRat
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Analogue à un produit de composition similaire.






12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	LC50: 1-<10 mg/l (96h)
Toxicité sur daphnies:	EC50: 1-<10 mg/l (48h)
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Éviter les infiltrations de produit dans le sol, les eaux et les égouts.

13 Considérations relatives à l'élimination



Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Éliminer comme déchet dangereux.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070104*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. 3 (N), III
- Code de classification:	F1
- Etiquettes de danger:	 
- ADR LQ	LQ7: 5l
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (D/E)
Classification selon IMDG:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. 3 III MARINE POLLUTANT
- EMS:	F-E, S-E
- Etiquettes de danger:	 
- IMDG Limited Quantities:	LQ: 5 l
Classification selon IATA:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. 3 III
- Etiquettes de danger:	



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  <p>Nocif</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Dangereux pour l'environnement</p> </div> </div>
Contient:	Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole), EINECS: 265-191-7, Etiquetage CE
Phrases-R:	<p>R 10: Inflammable.</p> <p>R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.</p> <p>R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p> <p>R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>
Phrases-S:	<p>S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs.</p> <p>S 24: Éviter le contact avec la peau.</p> <p>S 29/35: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.</p> <p>S 62: En cas d'ingestion, ne faire pas vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.</p>
Caractéristique particulière:	aucun
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006.
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2009).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES	Non déterminé.

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	<p>R 10: Inflammable.</p> <p>R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p> <p>R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.</p> <p>R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	100%
Tarif douanier:	non déterminé